



## **Séminaire du Centre d'Alembert**

*Centre Interdisciplinaire d'Étude de l'Évolution des Idées, des Sciences et des Techniques*

19 Mars 2019

Université Paris-Sud/Paris-Saclay, Orsay

### **La sélection dans tous ses états : fonctions, processus, conséquences**

La sélection semble partout, dans la nature comme dans la société. Elle est souvent présentée comme l'outil idéal pour obtenir la meilleure adéquation entre souhaits et possibilités, besoins et ressources. C'est par la sélection qu'émergerait l'excellence. Est-ce le mode de fonctionnement optimisé de toutes les organisations ou un mode de gestion en situation de pénurie ? S'agit-il d'un processus rationnel pour obtenir des résultats interprétables ou d'une contingence ayant modelé l'évolution des espèces ? Comment fonctionne la sélection et existe-t-il des alternatives ? Nous réfléchirons sur les critères et les méthodes, qu'ils soient automatisés ou non, et au-delà nous interrogerons l'impact de la sélection sur le fonctionnement de nos disciplines scientifiques, sur l'établissement des normes, et sur l'organisation de nos sociétés. Pour cela, le Centre d'Alembert fera intervenir des collègues de différents domaines dans le cadre de ce séminaire : science de l'éducation, sciences de la vie, sciences et techniques des activités physiques et sportives, économie, informatique, physique...

# Le sport, forme idéale de sélection ?

**Manuel Schotté**

CLERSE, Université de Lille

## *Résumé*

Le sport est souvent vu comme donnant lieu à une forme de sélection parfaite. Fondé sur l'égalité formelle de tous les participants, il consacrerait les plus performants d'entre eux, qui accèderaient naturellement au sommet de la hiérarchie sportive. C'est à ce titre qu'il est souvent érigé en modèle, en tant qu'il mettrait en forme un type de sélection fondamentalement juste.

Cette conférence, qui s'appuiera sur de nombreux travaux de sciences sociales, entend revenir sur cette évidence en montrant d'abord que le mode de sélection qui prévaut en sport n'a rien de naturel puisqu'il est le produit d'une série d'investissements et de mises en forme tout à fait contingents. Il s'agira ensuite de montrer que les conditions d'accès à la réussite sociale renvoient à un ensemble de déterminismes qui conduit à altérer sérieusement l'image d'un espace qui consacrerait automatiquement les plus « talentueux ». Il s'agira, enfin, d'interroger le rôle que joue la fiction d'une sélection parfaite dans le maintien de fortes inégalités en termes de reconnaissance matérielle et symbolique entre sportifs. On montrera dans ce cadre que la référence au talent intervient comme un outil de légitimation des énormes inégalités de traitement entre les compétiteurs les plus en vue et les autres.

C'est fort de cette triple mise au point que le propos reviendra, en conclusion, sur le sens que peut revêtir le fait de considérer la sélection sportive comme un modèle. Si elle est un modèle, c'est celui d'une forme avancée de darwinisme social.

## Table des matières

[1. INTRODUCTION GÉNÉRALE DE LA SÉANCE].....	4
[1.1 Présentation de la séance par Dominique Charrier] .....	4
[1.2 Présentation du cycle annuel des séminaires du Centre D’Alembert par Julien Gargani].....	4
[1.3 Présentation des intervenants par Dominique Charrier].....	5
[1.4 Avant Propos de Manuel Schotté].....	5
[2. INTRODUCTION].....	6
[2.1 Sport et principe d’égalité formelle] .....	6
[2.2 Sport et universalité de la règle] .....	6
[2.3 Sport et objectivation « parfaite » de la hiérarchie] .....	7
[2.4 Le sport : un lieu de compétition pure et de sélection parfaite ?] .....	7
[3. CRITIQUE DES PRÉSUPPOSÉS SUR LE SPORT].....	8
[3.1 Le sport : une pratique naturelle ou une construction sociale ?].....	8
[3.1.1 Non universalité du principe d’égalité formelle en sport] .....	9
[3.1.2 Non universalité du principe de classement et de hiérarchie en sport].....	9
[3.1.3 Critique du présupposé considérant le sport comme une compétition « pure » et une sélection naturelle « pure »].....	10
[3.2 La réussite sportive n’est pas le strict produit de qualités naturelles] .....	11
[3.2.1 Exemple de l’influence des conditions socio-historiques sur les performances des coureurs de fond et de demi-fond] .....	11
[3.2.2 Non universalité de l’esprit de compétition en sport].....	12
[3.2.3 Contact de la nature et construction sociale coureur « naturel »].....	13
[3.3 Compétition, résultats sportifs et mérite].....	13
[3.3.1 Inégalité des revenus en sport et légitimité].....	14
[3.3.2 Construction socio-historique de la légitimité des inégalités salariales en sport].....	15
[3. CONCLUSION] .....	15
[4. ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC].....	17

## **[1. INTRODUCTION GÉNÉRALE DE LA SÉANCE]**

### **[1.1 Présentation de la séance par Dominique Charrier]**

Je vous souhaite la bienvenue dans la séquence du séminaire du Centre d'Alembert sur « **Coopération et compétition sportive : quelle(s) sélection(s) ?** »

Vous avez pu voir que, sur le programme, on avait mis le pluriel à certains endroits.

Je vais me présenter en quelques mots, Dominique Charrier, je suis maître de conférences ici [UFR STAPS - Université Paris-Sud/Paris-Saclay] et je travaille sur les politiques publiques dans le domaine du sport et j'ai eu plaisir à organiser cette séquence avec un certain nombre d'intervenants notamment des intervenants d'Orsay que je vous présenterai après, mais on va voir, dans un premier temps, un intervenant, Manuel Schotté, venu du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques de Lille [Clersé – Centre Lillois d'Etude et de Recherche Sociologique et Economique].

Bienvenue en STAPS, je dis un mot sur les STAPS [Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives], peut-être que tout le monde ne sait pas bien ce que c'est. C'est une UFR [Unité de Formation et de Recherche] qui a une activité de formation et de recherche comme toutes évidemment et qui travaille en particulier sur le projet central autour des activités physiques et sportives et artistiques. À ce titre, nous avons la chance et la difficulté de regrouper, -je vais le dire trop vite, mais pour le dire en une phrase-, tous les champs disciplinaires, à la fois la physiologie, la psychologie, les sciences sociales et bien d'autres. Avant de vous présenter le programme des différents intervenants de cet après-midi je vais donner la parole à Julien Gargani qui est directeur du Centre d'Alembert.

*[Temps = 1 minute 55 secondes]*

### **[1.2 Présentation du cycle annuel des séminaires du Centre D'Alembert par Julien Gargani]**

Bonjour à tous. Cette année, le Centre d'Alembert organise des séminaires sur la thématique de la sélection. On a déjà organisé deux séances : l'une avec la biologie [<http://www.centre-dalembert.u-psud.fr/2018/10/seminaire-13-novembre-2018/>], une autre avec les sciences de l'éducation [<http://www.centre-dalembert.u-psud.fr/2018/12/seminaire-du-13-fevrier-2019/>]. Cette troisième séance sera avec les STAPS, puis deux autres séances sont prévues, l'une la semaine prochaine, le 25 mars [2019], autour de la sélection des missions spatiales où l'on s'intéressera à la sélection à la fois des sujets techniques mais aussi aux conséquences qu'a cette sélection sur les programmes de recherche [<http://www.centre-dalembert.u-psud.fr/2019/02/seminaire-du-25-mars-2019/>].

Puis une autre séance sera organisée avec des collègues informaticiens sur la sélection des données [<http://www.centre-dalembert.u-psud.fr/2019/04/seminaire-du-18-avril-2019/>]. Et d'ores et déjà, vous pouvez inscrire dans vos agendas que le 22 mai [2019], il y aura un colloque sur la sélection dans l'enseignement supérieur et la recherche [<http://www.centre-dalembert.u-psud.fr/2019-la-selection-dans-le-monde-academique-pratiques-imaginaire-et-rationalite/>]. Cette séance d'aujourd'hui sur la sélection, sera plus tournée vers le sport, autour de la compétition. Je redonne la parole à Dominique Charrier.

*[Temps = 03 minutes et 18 secondes]*

### **[1.3 Présentation des intervenants par Dominique Charrier]**

Merci. Simplement pour vous dire que nous avons cet après-midi un format visiblement assez original dans les séminaires du Centre puisque nous avons un premier intervenant qui va donc ouvrir notre séance par une intervention de 30 minutes à peu près, Manuel Schotté. Nous aurons ensuite une table-ronde avec Anaïs Bohuon qui est professeur en STAPS ici, qui est au premier rang, et qui sera accompagnée par deux étudiants en thèse, Ariane Gan et Guillaume Conraud qui vont aussi intervenir pendant cette table-ronde, en deuxième temps. Il est temps pour moi de me taire pour l'instant, je donne la parole à Manuel Schotté qui est professeur de sociologie à Lille et qui connaît Orsay puisque je crois me souvenir qu'il a fait quelque temps ici, à l'UFR STAPS. Et puis la première question qu'on posera souvent d'ailleurs cet après-midi : « Au fond quel rapport à la pratique sportive avez-vous ? ». Quand on est sociologue, on ne travaille sûrement pas sur le sport par hasard.

*[Temps = 04 minutes 26 secondes]*

### **[1.4 Avant Propos de Manuel Schotté]**

Merci pour cette invitation et pour répondre à la question, effectivement j'ai été sportif et ayant travaillé sur le sport de haut niveau, j'ai remarqué que, comme nombre de mes collègues, on peut dire que ceux qui travaillent sur le sport de haut niveau sont souvent des « champions ratés » ; c'est-à-dire on a aspiré à être des bons champions, moi c'était dans le domaine de la course à pied. Les résultats n'ont pas été tout à fait à la hauteur de ce qui était escompté et de fait, il y a des collègues qui ont le même profil sur le handball, sur d'autres sports, et généralement, ce sont de bonnes conditions d'entrée pour travailler ces sujets-là. Finalement on en a une connaissance intime, même si l'on n'a été qu'aux franges de ces milieux là et ça suffit bien souvent aussi pour s'interroger : « Pourquoi eux et pas moi ? Pourquoi se fait-il que d'autres que moi ont réussi ? » et c'est souvent aux fondements d'interrogations personnelles à condition de les transformer en des questionnements plus systématiques qui peuvent être à la base de travaux comme ceux que j'ai pu réaliser.

*[Temps = 05 minutes 32 secondes]*

## **[2. INTRODUCTION]**

Pour en revenir sur le thème du jour, (on va lancer le chrono, j'étais un ancien athlète et de fait il m'était difficile de vivre sans chronomètre)

Je suis ravi de pouvoir m'inscrire dans ce cycle de réflexions et de conférences sur la question de la sélection. Il me semble que le sport fournit un très bon levier pour réfléchir à la sélection et ce, en vertu d'un constat simple qui est que le sport est souvent vu comme étant le lieu d'une sélection parfaite. De sorte qu'en étudiant le sport, on peut mettre au jour ce que serait finalement une forme idéale de sélection

*[Temps = 06 minutes et 22 secondes]*

### **[2.1 Sport et principe d'égalité formelle]**

Pour commencer, je vais expliciter un peu cela : qu'est ce qui permet de dire que le sport serait le lieu d'une sélection parfaite ? À mon avis, il faut évoquer ici plusieurs éléments : le premier d'entre eux est que le sport est fondé sur le principe de l'égalité formelle de tous les participants. Tout est fait en sport pour égaliser les chances des concurrents ; tous les concurrents sont, avant que la compétition ne débute, sur la même ligne de départ, tous vont être confrontés à la même épreuve, avec les mêmes règles, avec les mêmes équipements. Il y a certes parfois des controverses - je pense qu'Ariane reviendra là-dessus - par exemple les moteurs électriques dans les vélos, ce genre de choses, donc des gens qui trichent. Mais déjà statistiquement, c'est quand même relativement minoritaire et d'autre part le fait même que ces faits suscitent une telle critique, une critique unanime, montre bien que ces faits contreviennent à un principe fondateur du sport qui repose sur le principe de l'égalité, de l'égalité formelle de tous les concurrents. [Il s'agit de la] première caractéristique.

*[Temps = 07 minutes 38 secondes]*

### **[2.2 Sport et universalité de la règle]**

Deuxième caractéristique, deuxième élément, c'est qu'on a à faire à un espace dans lequel il y a un règlement universel. Où que l'on soit dans le monde, les règles du badminton sont les mêmes, les règles des étapes sont les mêmes, etc. et de fait, les règles sont les mêmes pour tout le monde et il y a un garant, l'arbitre, le juge, qui est chargé de faire respecter ces règles.

Cela signifie que quels que soient le statut, la richesse, la puissance sociale d'un individu, d'un pratiquant, ses attributs extra sportifs sont d'une certaine façon

démonétisés pendant le temps de jeu. Les concurrents et les concurrentes sont, durant le temps de jeu, dépouillés des attributs, des propriétés, qui font d'ordinaire leur puissance sociale ou ne sont plus définis, pendant le temps de la pratique, que par leurs propriétés sportives et, pendant ce temps, il n'y a que les règles sportives qui valent, au point d'ailleurs -c'est quelque chose d'étonnant mais qu'il n'est pas inutile de rappeler- que dans certains cas, pendant le temps de jeu, le sportif pourra s'affranchir de règles ordinaires.

Je prends l'exemple suivant : la boxe ; de façon générale, il est interdit de frapper quelqu'un. Sur un ring de boxe, on a le droit. Donc il y a bien l'idée qu'on a à faire à un espace un peu déconnecté du monde social ordinaire, régi par ses propres règles et par un souci d'universaliser les règles, que tout le monde soit soumis à la même enseigne.

*[Temps = 09 minutes 09 secondes]*

### **[2.3 Sport et objectivation « parfaite » de la hiérarchie]**

Troisième élément qui permet de dire que le sport serait une forme de sélection entre guillemets « parfaite » : la compétition sportive donne lieu à une objectivation très précise des hiérarchies, de sorte que le verdict compétitif ne peut pas ou peut difficilement être remis en cause, remis en question. C'est vraiment une propriété rare. Il y a plein d'univers où il n'est pas possible de dire « qui est le meilleur écrivain ou la meilleure écrivaine du monde ? Qui est le ou la meilleure scientifique du monde ? ». Il y aura des controverses. En revanche, savoir qui est la meilleure équipe de football du monde, qui est la meilleure équipe de handball du monde, là il y a une compétition spécialement organisée pour définir quelle est l'équipe qui peut se targuer du titre de championne du monde. C'est particulièrement net dans des sports comme l'athlétisme, ou la natation, qui sont des sports qui se déroulent dans des conditions standardisées et qui font l'objet d'une performance très précisément mesurée, de sorte qu'on peut dire quel est le 728ème meilleur performeur mondial de tous les temps sur 1500 mètres. On a des listes. Il y a vraiment une objectivation extrêmement précise de la performance mais, même dans des sports où on n'a pas d'indicateur, d'étalon aussi précis, tout est fait pour faire en sorte que les verdicts compétitifs soient le moins contestables possible. Bien sûr, ça n'est jamais parfait, mais le fait est que les organisateurs de compétitions sportives sont engagés dans une quête perpétuelle de la plus grande justesse du résultat final.

*[Temps = 10 minutes 50 secondes]*

### **[2.4 Le sport : un lieu de compétition pure et de sélection parfaite ?]**

On peut donc dire que l'ensemble de ces caractéristiques : égalité formelle des concurrents, universalité du règlement et justesse ou quête de justesse du verdict final, conduit à voir dans le sport un espace de compétition qu'on pourrait dire

« pur », c'est-à-dire que l'espace sportif consacrerait les plus performants qui accéderaient naturellement au sommet de la hiérarchie sportive. Et c'est à ce titre que la compétition sportive est souvent érigée en modèle en tant que cette compétition mettrait en forme un type de sélection fondamentalement juste.

C'est parce qu'il permettrait aux plus talentueux de briller sans qu'existe d'entrave à leur succès que le sport serait le siège d'une forme de sélection parfaite. Certains y voient même un lieu de sélection naturelle produisant un ordonnancement discriminant les plus aptes des autres, un lieu de sélection naturelle qui produirait une hiérarchie qui distingue donc les vainqueurs et les vaincus

C'est cette lecture générale que je voudrais aujourd'hui interroger.

Je vais essayer de montrer ce qui sous-entend cette lecture et essayer de mettre au jour quelles en sont les implications et pour cela, je m'appuierai sur différents travaux de sciences sociales que je n'aurai d'ailleurs pas forcément le temps de citer mais je pourrai y revenir lors des temps d'échanges qui suivront l'exposé.

*[Temps = 12 minutes et 23 secondes]*

### **[3. CRITIQUE DES PRÉSUPPOSÉS SUR LE SPORT]**

Je commence avec le premier présupposé associé à la lecture qui assimile le sport à un lieu de sélection naturelle. Ce présupposé amène à voir la façon dont est structurée la compétition sportive comme un mode d'organisation spontané, comme un mode d'organisation structurel.

*[Temps = 12 minutes 43 secondes]*

#### **[3.1 Le sport : une pratique naturelle ou une construction sociale ?]**

Cette lecture très prégnante qui conduit, par exemple, à dire : « de tous temps : l'être humain a couru, de tous temps il a cherché à se confronter à d'autres lors d'épreuves physiques ». On en déduit alors que rien ne serait plus naturel que de chercher à devancer quelqu'un lors d'une épreuve sportive. C'est là une lecture réductrice, trompeuse, qui conduit à passer sous silence le fait que la compétition sportive, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est une invention récente qui date globalement du 19<sup>e</sup> siècle. Il y avait certes des pratiques physiques avant cela, mais elles étaient très différentes du sport moderne tel qu'on le connaît aujourd'hui et tel qu'il s'est structuré dans l'Angleterre victorienne.



Il a notamment été montré par Norbert Elias que les principes qui organisent les modes d'affrontement propres au sport épousent les valeurs de l'époque dans laquelle elles se structurent, notamment l'idée de l'égalité formelle de tous les concurrents. Ça n'était pas forcément possible avant, [dans] l'Angleterre du 19<sup>e</sup>. De même, l'idée que c'est sur la base d'une compétition réglée que vont se définir les honneurs est, elle aussi, indissociable du contexte dans lequel émerge le sport moderne.

*[Temps = 14 minutes 09 secondes]*

### **[3.1.1 Non universalité du principe d'égalité formelle en sport]**

Pour illustrer un peu les choses et les incarner davantage, je vais prendre un exemple concret, tiré d'un travail mené par Gérard Bruant et qui concerne la course à pied. Il nous paraît aujourd'hui évident, en athlétisme, que tous les concurrents sont placés sur la même ligne de départ. On a du mal à imaginer qu'un autre mode de fonctionnement serait possible. Or le travail historique mené par Gérard Bruant montre que son fonctionnement qu'on prend aujourd'hui pour évident, pour naturel, est en fait un produit historique qui s'est imposé au prix de luttes pour faire valoir ce mode d'organisation comme étant le mode d'organisation légitime. Il y avait à l'époque - donc ici c'est fin 19<sup>e</sup> début 20<sup>e</sup>, si on prend le cas français -, d'autres modes d'organisation comme celui de la course à handicaps, à savoir que les concurrents ne faisaient pas tous la même distance et, en fonction des résultats de la compétition précédente, le plus performant lors de l'édition précédente faisait une distance plus grande que ses concurrents. C'était alors un mode de pratique qui existait et qui était basé sur les courses hippiques qui étaient très populaires dans tous les sens du terme.

*[Temps = 15 minutes et 26 secondes]*

Le modèle qu'on connaît aujourd'hui et qui s'impose à nous, quand on voit des enfants -j'ai une fille de 3 ans qui lorsqu'elle veut jouer à la course est très vigilante sur le fait qu'il faut qu'on soit sur la même ligne de départ-. Le modèle qu'on connaît aujourd'hui, qu'on prend pour naturel, est en fait un produit historique qui a dû s'imposer contre d'autres modèles, d'autres façons de voir les choses.

*[Temps = 15 minutes et 51 secondes]*

### **[3.1.2 Non universalité du principe de classement et de hiérarchie en sport]**

De même, le fait que le sport s'organise aujourd'hui sous la forme de championnat(s), sous la forme de coupe(s), nous paraît un fonctionnement extrêmement ordinaire, extrêmement usuel. Là encore, ce type d'organisation est quelque chose qui s'est imposé très tardivement. En l'occurrence, pendant très longtemps, la forme compétitive qui existait majoritairement était celle de ce

qu'on pourrait appeler aujourd'hui des matches amicaux, c'est-à-dire qu'on concourait contre d'autres individus sur la base d'un lien d'interconnaissance préalable. Dans ce cadre, le match, la course, la compétition, n'étaient pas intégrés dans un ensemble qui réunit toutes les équipes, tous les concurrents, dans un espace hiérarchisé. C'est aujourd'hui différent puisqu'on a -on va prendre le cas du football- une architecture pyramidale de championnat(s) hiérarchisé(s). On peut dire que, depuis le joueur qui joue dans un championnat district, depuis le joueur qui évolue en Champions League, tous ces joueurs sont reliés de part l'existence d'une architecture globale qui fait que celui qui joue en district, si son équipe monte de division tous les ans, -ça va lui prendre longtemps-, pourra finir par jouer au plus haut niveau. Donc tous les concurrents sont insérés dans un même ensemble et de fait les appariements d'équipes amenées à concourir les unes contre les autres ne se définissent plus sur la base de liens interpersonnels mais à partir d'un calendrier, d'un règlement défini par une instance tierce, donc en l'occurrence la fédération, qui est en charge d'administrer les compétitions de tous les niveaux et qui réunit tous les compétiteurs dans un même ensemble. Et cette intégration compétitive est indissociable de l'existence de groupements donc en l'occurrence les fédérations, - je pense que Guillaume en parlera tout à l'heure de ces fédérations, en tout cas d'une partie d'entre elles,- des fédérations qui ont réussi à s'imposer comme les autorités organisant la pratique du sport et jouissant du monopole dans la délivrance des titres sportifs. La fédération a le monopole dans le titre : « qui est champion de France ? », c'est la fédération qui a le pouvoir de définir qui est le champion de France ou la championne de France.

Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails ici encore, mais je veux insister sur le fait que ce mode de fonctionnement ne s'est pas imposé de lui même, il y a encore une genèse sociale dont on peut rendre compte.

*[Temps = 18 minutes et 42 secondes]*

### **[3.1.3 Critique du présupposé considérant le sport comme une compétition « pure » et une sélection naturelle « pure »]**

Il en va de même avec d'autres éléments centraux dans l'organisation de la compétition sportive comme le fait qu'il existe des classes de concurrents suivant le poids ou dans tous les sports ou presque, une division binaire entre les hommes et les femmes. Alors là encore, je n'y reviens pas, mais je pense qu'on aura le temps de discuter de cela lors de nos échanges.

Ce que je voulais indiquer ici, c'était que le mode de sélection qui est à l'œuvre dans le monde sportif n'a donc rien d'évident, ni de naturel. Il procède d'une construction socio-historique liée à un ensemble d'investissements, de mises en forme tout à fait contingents ; les historiens montrent -je prends encore le cas du football- que le fait que le football se joue à onze contre onze, pendant des mi-temps de 45 minutes, est tout à fait contingent et il aurait pu tout à fait en être

autrement. Aujourd'hui, ce n'est pas évident que le football [doive nécessairement] se jouer ainsi, mais c'est lié à des conditions historiques tout à fait précises.

Voilà pour le premier présupposé, donc associé à l'idée d'un sport qui serait le lieu d'une sélection naturelle.

*[Temps = 19 minutes et 58 secondes]*

### **[3.2 La réussite sportive n'est pas le strict produit de qualités naturelles]**

J'en viens à l'examen d'un second présupposé qui consiste à voir dans la réussite sportive le strict produit de qualité naturelle. Ce présupposé est le suivant : les individus victorieux seraient naturellement plus performants. Ma thèse a précisément consisté à remettre en cause cette idée. Pour entrer un peu dans les détails, elle portait sur les coureurs à pied africains qui dominent sans partage dans les épreuves de demi-fond et de fond, depuis les années 80. Pour rendre compte de cet état de fait, l'argument qui est systématiquement invoqué est le principe d'une supériorité constitutionnelle de ces coureurs. Ils seraient dotés de propriétés physiologiques qui les avantagent dans les épreuves de longue durée. C'est parce qu'ils seraient naturellement dotés de qualités d'endurance exceptionnelles qu'ils remporteraient les compétitions : championnats du monde, jeux olympiques. Cette interprétation se justifie a priori d'autant plus qu'on a à faire à un sport, la course à pied, qui est souvent lui-même décrit comme étant le plus naturel qui soit en tant qu'il utilise une donnée de base de la locomotion humaine, à savoir courir, et aussi, il est sans coût. Donc partout dans le monde, on peut courir, ça suppose très peu de moyens. Ces éléments seraient donc la preuve que ceux qui réussissent dans ce sport, c'est bien parce qu'ils sont naturellement les plus doués. Je n'ai pas le temps de vous faire le détail de la démonstration, du caractère infondé de cette lecture, mais je vais néanmoins évoquer quelques éléments.

*[Temps = 21 minutes et 51 secondes]*

#### **[3.2.1 Exemple de l'influence des conditions socio-historiques sur les performances des coureurs de fond et de demi-fond]**

Dans le livre que j'ai tiré de la thèse qui s'appelle « La construction du talent » [*La construction du « talent » – Sociologie de la domination des coureurs marocains. Ed. Raisons d'agir, 248 pages, 2012*], j'essaie de montrer que la réussite sportive des populations étudiées -même si je me suis focalisé sur le cas des Marocains- procède d'un ensemble de conditions socio-historiques et tant que ces conditions socio-historiques sont réunies, ces populations sont sur le devant de la scène. Quand ces conditions ne sont plus ou ne seront plus réunies, ces populations n'auront sans doute plus le même niveau de performance. J'en veux pour preuve - j'avais travaillé spécialement sur le cas des Marocains - : du milieu des années 80 au milieu des années 2000, le Maroc est le deuxième pourvoyeur mondial de

médailles dans les épreuves de demi-fond et de fond, derrière le Kenya mais devant l'Éthiopie.

Depuis 2005, plus aucun marocain ne brille au niveau international. Dans les années 90, pour expliquer le succès des Marocains, on dit que les Marocains sont naturellement plus doués. Si cet élément était au principe de leur succès, les Marocains devraient toujours être performants aujourd'hui. Or plus aucun Marocain ne réussit aujourd'hui, preuve est que ce qui sous-tend le succès des Marocains à un moment donné, est bien lié à des conditions socio-historiques. Lorsque ces conditions ne sont plus réunies, les Marocains ne réussissent plus.

*[Temps = 23 minutes et 22 secondes]*

En l'occurrence, pour généraliser un peu, il n'y a pas de « génération spontanée » en sport ; les sportifs de haut niveau, les champions, sont les produits d'institutions, et si je reviens sur les coureurs marocains, kényans, éthiopiens, tous sont les produits de systèmes de détection systématique, de systèmes de sélection implacable et de systèmes de formation qui ne le sont pas moins.

(Je regarde l'heure pour être sûr de pas trop déborder).

Donc pour le dire très rapidement, le mythe du champion naturel ne tient pas. Un champion est toujours le produit d'un système qui le transforme, aussi bien physiquement que symboliquement. Donc sur l'aspect physique, on s'en doute, il faut des qualités physiques particulières, il faut les avoir développées lors de l'entraînement. Mais on oublie souvent de prendre en compte que devenir un champion suppose aussi un travail symbolique particulier, il faut des dispositions particulières pour s'engager dans la compétition.

*[Temps = 24 minutes et 27 secondes]*

### **[3.2.2 Non universalité de l'esprit de compétition en sport]**

Pour illustrer cela, un exemple qui peut paraître très isolé mais qui, à mon avis, est assez révélateur, il est un peu ancien et porte sur les JO [Jeux Olympiques] de 1928. Lors de ces JO, le Mexique a aligné, sur l'épreuve du marathon, deux Tarahumaras, des indiens issus d'un peuple connu pour ses traditions de course à pied et pour ses capacités d'endurance. En l'occurrence, dans ce peuple, il est ordinaire que l'on coure plusieurs dizaines de kilomètres par jour, dès que l'on est enfant. Et l'idée qui présidait au choix de ces concurrents fut de se dire « *on a au Mexique une partie de notre population qui est fabuleusement endurante de par les conditions de vie et le mode de vie qui est le sien* ». Ces deux coureurs ont pris part à la compétition, ils ont terminé respectivement 32<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup>. A l'époque, il n'y avait pas beaucoup de monde qui prenait part au marathon donc en fait, ils étaient plutôt dans les derniers. Déjà, le résultat est intéressant, mais ce qui est encore plus intéressant, c'est lorsque l'on a demandé, à l'issue de la course, ce que ces

coureurs pensaient de cette course. Ils ont dit qu'ils n'avaient pas compris en fait ce qu'on leur demandait. En gros après la course, ils n'étaient pas fatigués, avec l'idée que eux avaient l'habitude de courir pendant très longtemps, mais l'idée de s'époumoner « comme un dingue » -je le dis de façon triviale- pour essayer de devancer d'autres concurrents n'avait aucun sens pour eux. Donc ce qui était en jeu ici ça n'était pas le fait qu'ils avaient moins de qualités physiques que d'autres, mais qu'ils n'avaient pas les dispositions symboliques qui les rendaient susceptibles d'entrer dans la compétition sportive.

*[Temps = 26:minutes et 06 secondes]*

### **[3.2.3 Contact de la nature et construction sociale coureur « naturel »]**

Donc un autre élément qui permet d'étayer que le mythe du coureur naturel ne tient pas. S'agissant de mes athlètes marocains, lorsqu'il y avait des reportages télé sur les coureurs marocains dans les années 90 et 2000 quand ils réussissaient, systématiquement on voyait l'Atlas, donc les montagnes etc, et on voyait en gros des gamins qui courent après des chèvres. Donc l'idée est que c'est au contact de la nature et en élevant des chèvres etc, que ces coureurs, ces gamins, développent des qualités d'endurance exceptionnelle(s) qu'ils vont ensuite pouvoir exploiter sur les pistes du monde entier. J'ai fait des enquêtes systématiques auprès des coureurs marocains en faisant passer des questionnaires lors de championnats du Maroc. Les coureurs sont à 98% issus de villes et de grandes villes, donc ce sont des urbains. Et lors des premiers entretiens que je faisais à des athlètes, je leur disais « alors, l'école, vous y alliez comment ? » car il y a un mythe sur lequel les Africains iraient à l'école en courant, -je pourrai y revenir aussi- « J'y allais en bus, je traversais l'école, etc » donc le mythe du coureur naturel ne résiste absolument pas à l'analyse.

Ce que je voudrais dire pour conclure, c'est que la réussite sportive ne doit rien à des propriétés naturelles mais doit beaucoup à un ensemble de conditions sociales, ce qui conduit à altérer sérieusement l'idée d'un espace sportif qui consacrerait automatiquement les plus doués naturellement.

*[Temps = 27 minutes et 40 secondes]*

### **[3.3 Compétition, résultats sportifs et mérite]**

J'en viens maintenant au troisième présupposé induit par l'idée d'une compétition sportive naturelle. Ce présupposé renvoie l'idée que cette compétition récompense ceux qui le méritent le plus, non seulement en leur distribuant les titres : champions ou championnes olympiques, etc. mais aussi en amenant à une concentration des gains économiques sur ces sportifs et ces sportives.

### [3.3.1 Inégalité des revenus en sport et légitimité]

En l'occurrence, quand on regarde les choses de près, le monde sportif donne lieu à une répartition très inégalitaire des gains. En gros, la majorité des profits est accaparée par une minorité de concurrents. C'est ainsi, par exemple, que si on prend le tennis, Federer, Djokovic ou Nadal sont multimillionnaires, mais à partir de la 300<sup>e</sup> place mondiale, les joueurs professionnels sont en situation de précarité, voire de très grande précarité, et au-delà de la 500<sup>e</sup> place mondiale, les joueurs perdent de l'argent à jouer au tennis.

*[Temps = 28 minutes et 52 secondes]*

On voit qu'on a un univers dans lequel il y a une très grande inégalité dans la répartition des gains. On retrouve la même chose dans le football, dans tous les sports. En quoi cela fait-il écho aux questions qui nous concernent aujourd'hui ? Il me semble que le lien qu'on peut opérer renvoie au rôle que joue la *fiction d'une sélection parfaite* dans le maintien de fortes inégalités en termes de reconnaissance, notamment matérielle, entre sportifs. Et ce rôle en l'occurrence est un rôle légitimant. Il me semble en effet que cette répartition aussi inégale ne peut perdurer et paraître inévitable à la quasi totalité de ceux qui la commentent que parce qu'elle apparaît comme la résultante automatique d'une forme de sélection naturelle qui consacrerait les plus méritants qui sont donc les grands vainqueurs d'une concurrence qui se veut parfaite.

*[Temps = 29 minutes et 59 secondes]*

Ici il est frappant de constater que, sur ce plan, la théorie économique rejoint les explications ordinaires ; dans les deux cas, on considère que c'est la rareté du talent qui explique que tous les dirigeants de clubs chercheraient par exemple à s'approprier les joueurs les plus en vue. (Je vais accélérer un peu). J'ai trouvé une super citation de Zlatan Ibrahimovic, le joueur qui joue au PSG et qui disait : « *c'est normal que je gagne dix fois plus que d'autres joueurs parce que je suis dix fois plus fort qu'eux* ». Or être dix fois plus fort que quelqu'un, c'est quand même « fort » [exagéré]. On peut dire « un joueur qui est un peu plus performant que les autres va gagner beaucoup plus qu'eux », c'est-à-dire qu'il a une disproportion entre les différences de revenus et les différences de capacités sportives. Mais, de fait, selon cette lecture, c'est le marché finalement qui définit le prix d'un joueur et ceci en fonction de son talent, perçu comme d'autant plus incontestable qu'il est issu d'une sélection qui est considérée comme parfaite, comme juste. Et dans cette logique, la sélection sportive conduirait automatiquement à faire converger les profits vers une minorité de joueurs consacrés par cette forme de sélection. Il y aurait une forme d'adéquation à une sélection naturelle qui consacre les plus performants et que donc, automatiquement, les revenus convergeraient vers eux.

*[Temps = 31 minutes et 44 secondes]*

### **[3.3.2 Construction socio-historique de la légitimité des inégalités salariales en sport]**

Là encore, le détour historique permet de montrer qu'il n'en a pas toujours été ainsi et que par exemple un joueur comme Raymond Kopa, en 1963, fait une tribune dont le titre est : "les footballeurs sont des esclaves". Donc l'idée que les joueurs les plus en vue vont concentrer les gains sur leur personne est tout sauf évidente et c'est le produit d'un ensemble de conditions socio-historiques dont on peut rendre compte avec les sciences sociales.

*[Temps = 32 minutes et 16 secondes]*

Si je rappelle ces éléments, c'est pour mettre en évidence qu'aujourd'hui, la référence au talent : on va dire « c'est normal que Djokovic gagne autant parce qu'il est extrêmement talentueux », donc cette référence au talent et à l'idée d'une forme parfaite de sélection, il me semble que ça participe à légitimer un ordre extrêmement inégal, ça contribue à légitimer une répartition très inégalitaire des richesses dans le monde sportif. On voit ainsi que le mythe d'une sélection naturelle dans le sport intervient donc comme un outil de légitimation des énormes inégalités de traitements dont le sport est le siège.

*[Temps = 33 minutes et 08 secondes]*

## **[3. CONCLUSION]**

En guise de conclusion, déjà rappeler ce que j'ai cherché à faire ici peut-être trop rapidement. L'idée est vraiment d'essayer d'interroger le caractère idéal de la sélection sportive, -on lui prête un caractère « idéal »- en interrogeant successivement trois présupposés associés à cette idée.

D'abord j'ai essayé de montrer que contre l'idée qui amène à voir la compétition sportive comme un mode d'organisation naturelle, spontanée, j'ai essayé de rappeler que cette compétition était un produit socio-historique et que donc elle n'avait rien d'évident.

Ensuite, j'ai pris mes distances avec l'image courante qui considère que les sportifs victorieux sont naturellement les plus doués en montrant que la performance sportive a toujours une genèse sociale dont on peut rendre compte sociologiquement.

Enfin, j'ai essayé, dans un troisième temps, d'interroger le rôle que joue la fiction du sport comme marché parfait venant récompenser les plus méritants en montrant que cette lecture conduit à légitimer des inégalités exacerbées en matière de traitements réservés aux sportifs et aux sportives.

C'est fort de cette triple mise au point que je voudrais vraiment, en guise de vraie conclusion, réfléchir sur le sens que peut revêtir le fait de considérer la sélection sportive comme un modèle.

Si la compétition sportive est un modèle, c'est me semble-t-il avant tout un modèle de *darwinisme social* ou de ce qu'on appelle le darwinisme social. Le sport est en effet le lieu d'une sélection généralisée qui vise à faire émerger une petite élite vers laquelle convergent toutes les attentions et tous les profits économiques.

Il est frappant de constater que tout se passe comme si, dans le monde sportif, il n'y avait que les vainqueurs qui étaient dignes d'intérêt. Quand est-ce qu'on parle biathlon à la télé ? Quand il y a des Français qui brillent. Quand il n'y a pas de Français que brillent, on ne parle pas du biathlon. C'est vrai pour tous les sports, je prends un exemple récent. L'idée qu'il n'y a finalement que les vainqueurs qui sont dignes d'intérêt.

Donc on peut dire que le sport est un lieu dans lequel se donne à voir une sorte de culte des grands hommes et ici le terme « hommes » n'est pas à prendre au sens générique d'êtres humains puisque lorsqu'on regarde les choses, il y a vraiment une très grande différence de traitements entre sportifs et sportives, que ce soit en termes de visibilité ou d'argent généré. Les profits, l'attention, sont concentrés vers les hommes, au culte des grands hommes. Mais au sein des hommes, il y a aussi une très grande inégalité entre ceux qui sont les plus en vue, qui vont accaparer toutes les attentions et tous les profits [d'un côté] et tous les autres [de l'autre].

Donc on peut dire que la sélection sportive conduit à porter au pinacle une poignée d'individus qui deviennent donc riches et célèbres et ceci au détriment de tous les autres concurrents. Alors même que les autres concurrents sont aussi nécessaires que les vainqueurs à la tenue d'une compétition ; pour qu'il y ait un vainqueur, il faut qu'il ait des vaincus. Pour que compétition il y ait, il faut nécessairement avoir un ensemble de pratiquants, et du point de vue de l'organisation concrète du sport de compétition -je pourrais vous expliciter les exemples précis que j'ai en tête quand je dis cela-, on peut dire qu'au regard dont les choses sont organisées actuellement, on pourrait aller jusqu'à dire que la plupart des concurrents jouent un rôle de faire valoir. Ils ne servent d'une certaine façon qu'à permettre de faire émerger le champion.

Donc pour « conclure la conclusion », il me semble que finalement la sélection sportive, si elle est un modèle, c'est vraiment d'une forme de sélection implacable qui vise avant tout à faire émerger des grands vainqueurs au détriment de tous les autres.

Je vous remercie de votre attention.



[Temps = 37 minutes et 53 secondes]

#### [4. ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC]

[temps = 37 minutes et 48 secondes]

[Dominique Charrier] : Je propose d'engager en quelques minutes les premières questions-réponses, puis on ouvrira la table ronde ensuite.

Manuel Schotté vient de détruire quelques *illusions d'évidence*. Le sport est un objet assez difficile à travailler parce que tout le monde a un avis sur le sport. Il y a dans la salle beaucoup « d'objets scientifiques » représentés sur lesquels le sens commun n'a pas grand chose à dire. En revanche, sur le sport, on a tous un avis et donc il n'est pas inutile, bien au contraire, de pouvoir détruire quelques *illusions d'évidence*.

Qui s'engage dans la première observation, ça n'est pas forcément une question d'ailleurs. Je vous invite à vous présenter, Julien va vous porter un micro. Merci Julien.

[temps = 38 minutes et 40 secondes]

##### **Question 1 : Formes d'affrontement sportif et fonctionnement économique**

[Isabelle Leroy] : Bonjour, Isabelle Leroy. Vous avez fait le parallèle, tout à l'heure, avec l'économie et si l'on vous suit, le modèle sportif est donc typiquement la traduction du capitalisme qui nous vient du 19ème siècle. Avant l'arrivée du capitalisme, y avait-il d'autres formes (vous avez cité quelques exemples), des choses plus génériques qui collaient à la forme économique des sociétés de l'époque ?

[Dominique Charrier] : Merci pour cette belle question. On peut en prendre une ou deux d'emblée et Manuel répondra éventuellement de manière globale si c'est possible.

[temps = 39 minutes 27 secondes]

##### **Question 2 : Objectivation des résultats et fraude**

Je voulais savoir si le côté objectivable des résultats qui serait très caractéristique du sport, ne rend pas le sport plus candidat à la fraude ? Parce que, sur des résultats de classement, (on est beaucoup de chercheurs [ici], on peut citer l'ANR [Agence Nationale de la Recherche]), tel classement a été fait d'une certaine

manière mais il est discutable parce que tel ou tel critère ou effet n'est pas contrôlable. Mais justement, puisqu'on se met dans l'idée que le classement sportif n'est pas discutable, est-ce que ça n'est pas le terrain le plus favorable à la fraude ?

[temps = 40 minutes et 00 secondes]

### **Question 3 : Mérite et justification des inégalités**

[Annick Jacq] Dans le même sens que la question d'Isabelle Leroy, en écoutant vos réflexions sur la question des inégalités des revenus, cela fait penser au débat qu'on a sur les revenus des patrons du CAC 40 pour savoir : « *Est-ce qu'ils [le] méritent ?* », « *Comment peut-on justifier de telles inégalités ?* ». On a [au sujet de cette dernière question] des [raisonnements] très similaires à ceux que vous avez décrits pour le sport.

[temps = 40 secondes et 29 secondes]

### **Réponses de Manuel Schotté**

[Manuel Schotté] : Je vais prendre [les questions] dans l'ordre.

#### Réponse de Manuel Schotté – question 1 – Formes d'affrontement sportif et fonctionnement économique)

[Manuel Schotté] : Sur la première question : effectivement, il existait d'autres formes de pratiques, [par exemple] des jeux qu'on a dit « traditionnels », des formes d'affrontement. Mais déjà une caractéristique, et ça n'est pas du tout la seule, est que dans la plupart de ces pratiques, le principe d'une *égalité formelle* des concurrents avant que l'épreuve ne débute n'existait pas. Pour prendre un jeu traditionnel qui a été étudié par différents historiens -peu importe- l'idée qu'il faille 15 contre 15, 11 contre 11, avant de jouer n'a pas de sens. C'est à dire que si c'était un village dans lequel il y avait 12 artisans et 28 métayers, ils jouaient à 12 contre 28. Parce que ce qui présidait au mode de constitution des équipes, c'était les identités sociales préalables. Donc l'idée d'une neutralisation des différences sociales préalables et d'une idéalisation formelle pour que le jeu existe, n'avait pas de sens. Et de fait, c'est en cela que Norbert Elias nous dit que le sport ne peut apparaître qu'à partir du moment où l'on est dans des sociétés où va se mettre en place des choses relativement égalitaires etc. Donc c'est vraiment lié à un type de société. Il y avait des pratiques qui existaient mais elles prenaient des formes différentes.

[Isabelle Leroy] : Les jeux olympiques dans la Grèce antique étaient régis par des villes et elles se sont entendues quand même pour faire quelque chose.

[Manuel Schotté] : Historiquement, c'est l'un des seuls cas « d'entente », mais il faut faire attention aux contresens historiques qu'on peut faire. Ce n'était pas aussi

unifié qu'on peut en avoir l'impression aujourd'hui. En fait, [par] "jeux olympiques" aujourd'hui, on imagine ce qui va se passer à Paris en 2024 et on va donc avoir tendance à projeter cela sur le passé. Dans les faits, c'était assez différent. Mais néanmoins, parmi les pratiques physiques du passé, c'est ce qui ressemble le plus à ce qui existe aujourd'hui. Mais c'était isolé, ça n'existait qu'en Grèce et que pendant un temps donné. Dans tout le reste de l'histoire de l'humanité, les formes de jeu d'affrontement qui ont existé étaient très différentes de celles qui existent aujourd'hui.

[Temps = 42 minutes et 49 secondes]

Réponse de Manuel Schotté – question 2 – Objectivation des résultats et fraude

[Manuel Schotté] : Sur la question sur « *le fait [d'être] objectivable rend le sport propice à la fraude* » : je ne m'étais jamais posé la question en ces termes. Ce qui est sûr c'est que – je ne sais pas s'il y a plus d'incitation à la fraude, en tout cas – c'est un univers dans lequel il y a une traque de la fraude beaucoup plus avancée que dans d'autres univers.

Par exemple, au concours d'entrée à Polytechnique, dans une grande école, l'idée de faire un contrôle antidopage pour savoir si tel élève n'aurait pas pris une substance qui aurait amélioré ses performances [n'est pas dans les pratiques en France en 2019] : je n'ai jamais entendu [parler de] cela. Dans le sport, ça existe depuis extrêmement longtemps. Je ne sais pas s'il y a plus de fraude, en tout cas ce qui est sûr, c'est qu'il y a, au nom je pense de cet idéal de la compétition parfaite, etc., une volonté de tellement égaliser les chances, qu'il faut que tous les concurrents soient sur la même ligne de départ. C'est comme cela que je serais tenté de répondre.

[Temps = 43 minutes et 54 secondes]

[Dominique Charrier] : Sur cet aspect, une petite question, parce que je pense qu'elle a traversé l'esprit d'un certain nombre d'entre nous : quand tu prenais l'exemple des pratiquants marocains et de leur réussite, tu as parlé de conditions socio-historiques particulières qui expliquaient cela, tu n'as pas pu dire lesquelles, peux-tu en donner 2 ou 3 ? Évidemment, la question que certains d'entre nous ont pu se poser : « Est-ce qu'ils étaient plus dopés au fond ? »

[Temps = 44 minutes et 19 secondes]

[Manuel Schotté] : Déjà en amont, au Maroc mais la même chose se passe au Kenya, [on a un] système de sélection systématique. Tous les enfants scolarisés font un cross – choses que certains d'entre vous ont peut-être vécues avec plus ou moins de bonheur–. A l'issue de chacun de ces cross, un sélectionneur est à l'arrivée en disant « *Toi, tu es le futur [Saïd] Aouita* », [Saïd] Aouita est le grand champion de la génération précédente. Donc [il y a un] travail de sélection

systématique qu'on ne retrouve pas dans les autres sports. Ensuite, les plus performants sont envoyés dans des centres d'entraînement qui n'existent qu'en athlétisme et pas dans les autres sports. Pour le dire très rapidement, il existe l'équivalent de l'INSEP [Institut National du Sport et de l'Expertise et de la Performance] au Maroc sauf qu'il n'y a que des coureurs. On voit que tous les gamins qui ont des « qualités physiques » sont tous orientés vers ce sport-là. Donc imaginons, si en France tous les gamins qui ont des « qualités physiques », plutôt que faire l'un du tennis, l'autre du volley ball, etc, – de se répartir en fonction leurs appétences – si tous couraient, on peut imaginer qu'il y aurait davantage de champions [dans les courses de fond et demi-fond en France] qui émergeraient.

[Temps = 45 minutes et 28 secondes]

Sur la question du dopage, il est compliqué d'y répondre. Mais en tout cas, si on fait une réponse non centrée sur ce cas-là, mais de façon générale, évidemment que le dopage fait partie de ces conditions de possibilités d'émergence de champions. Mais, quand on en parle, souvent les gens ne retiennent que cela, alors que même si on prend le modèle qui existait en Allemagne de l'Est – qui est le modèle le plus rationnel de production des champions qui n'ait jamais existé sans doute : un pays de 17 millions d'habitants qui était le 2e ou 3e pourvoyeur de médailles au niveau international – on n'en retient que le dopage, qui était effectif, mais il n'est pas du tout sûr que les Allemands de l'Est se dopaient plus que les étasuniens à la même époque. Et de fait, c'était vraiment un modèle systématique de production de champions et de championnes qu'on aurait, je pense, grand tort à résumer au dopage, ce qu'on a [pourtant] tendance à faire. Je pense qu'Anaïs [Bohuon] pourra en dire deux mots tout à l'heure.

[Temps = 46 minutes et 23 secondes]

### Réponse de Manuel Schotté – question 3 – Mérite et justification des inégalités

Sur la question concernant les débats sur les gains des grands champions par rapport aux grands patrons ou aux traders, je suis d'accord avec vous, c'est exactement les mêmes questions et si on prend Bernard Arnault qui était plus ou moins exilé fiscal en Belgique, avec l'idée qu'il faut bien le traiter « *parce qu'il rapporte tellement à la France* ». On retrouve exactement la même thématique du côté du sport donc une forme de légitimation des très grandes inégalités dont une partie de ces sportifs profitent.

*Transcription réalisée par Véronique Luec et Julien Gargani.*

## ***CENTRE D'ALEMBERT***

Centre Interdisciplinaire d'Étude de l'Évolution des Idées, des Sciences et des Techniques

Bâtiment 407 - 91405 ORSAY Cedex

Tél. : 01.69.15.61.90 - Fax : 01.69.15.43.98

Courriel : [centre.dalembert@u-psud.fr](mailto:centre.dalembert@u-psud.fr)

Web : <http://www.centre-dalembert.u-psud.fr>

